
QUELLES INTERACTIONS DYNAMIQUES ENTRE SYSTÈMES ALIMENTAIRES DU MILIEU ET PROXIMITÉS TERRITORIALES

Thèse de **Julie LEQUIN**¹

Analyse de **Bernard ROUX**²

Directeur de thèse : Jean-Eudes BEURET, Professeur en économie à Agrocampus Ouest (UMR ESO)

Les modalités de production, de transformation et de commercialisation des produits agricoles se diversifient. En effet, sous l'effet d'influences techniques, sociales et naturelles, l'organisation des filières traditionnelle est discutée, remise en question, voire vivement critiquée. C'est pourquoi sont apparues de nouvelles organisations, notamment celles qui reposent sur les articulations mises en œuvre par des acteurs situés sur un même territoire de dimensions limitées. La recherche en a fait l'un de ses objets, élaborant des concepts comme, par exemple celui de SYAL (système agroalimentaire localisé). Mais les recherches sur les liens entre les territoires et les systèmes agro-alimentaires sont loin d'être stabilisées. De nouvelles approches apparaissent comme le démontre la thèse de doctorat évoquée ici. Le concept utilisé par l'auteure est celui de système alimentaire du milieu (SYAM), forgé avant elle et variante d'autres travaux élaborés pour rendre compte de la multiplicité des acteurs qui interviennent sur un même territoire. En l'occurrence, le concept de SYAM a été élaboré pour intégrer la diversité des types d'acteurs, non seulement des agriculteurs mais aussi des transformateurs et des commerçants, voire des institutions comme les collectivités locales.

La thèse de Julie LEQUIN est un exemple de ces nouvelles recherches sur la territorialisation des réseaux d'approvisionnement alimentaire, comme l'indique le titre de ce travail sociologique : « Quelles interactions dynamiques entre systèmes alimentaires du milieu (SYAM) et proximités territoriales ? Communautés de valeurs, communautés d'intérêts et communautés de pratiques. Thèse présentée et soutenue à Rennes, le 20 décembre 2018 à l'Ecole doctorale N° 604 Sociétés, Temps, Territoires Spécialité : Économie et société.

En bonne doctorante, l'auteure commence par une revue de la littérature sur le domaine qu'elle s'est donné, qu'il s'agisse notamment des nombreux travaux sur les SYAL ou sur l'approche de la proximité. Après quoi, elle annonce qu'elle retient le concept de SYAM, choisi pour tenir compte de la diversité des acteurs constituant les réseaux qu'elle se propose d'étudier, le concept de SYAM ayant été adopté précisément en raison du fait que certaines combinaisons d'acteurs rassemblent des entreprises correspondant à des secteurs d'activité et à des formes juridiques variées, comme des agriculteurs, des artisans transformateurs, des commerces, y compris les GMS. Son ancrage théorique s'inscrit dans la « nouvelle approche sociologique

¹Thèse présentée pour l'obtention du titre de docteur de l'Université de Rennes 2 (COMUE Université Bretagne Loire) et soutenue à Rennes, le 20 décembre 2018 à l'Ecole doctorale N° 604 Sociétés, Temps, Territoires Spécialité : Économie et société.

²Membre de l'Académie d'agriculture de France, Section 10, « Économie et politique ».

des organisations » et correspond « au modèle de la traduction, notamment à la grille d'analyse développée par Callon (1986) (...) ainsi qu'aux travaux relatifs aux réseaux technico-économiques (Callon, 1990). » Elle précise : « comprendre la construction des SYAM (...) est pour nous essentiel » et ajoute : « Le référentiel théorique de la sociologie de la traduction a été retenu pour notre démarche analytique car c'est une forme de théorisation des mécanismes de production de la coopération. » Julie LEQUIN se propose donc de développer son étude dans la dynamique temporelle des objets qu'elle a choisis, ce que confirme la description de ses trois terrains d'analyse descriptive. Selon l'auteure, la thèse a « à la fois des objectifs de recherche, mieux comprendre les dynamiques de construction des SYAM par l'étude des processus qui sous-tendent leur émergence et leur développement, et un objectif opérationnel : mieux accompagner leur développement. ». A la lecture du travail final, il apparaît que si le premier objectif a abouti, il n'en est pas de même du second.

Initialement, la thèse devait s'inscrire « en Lozère et devait se focaliser sur un terrain servant d'expérimentation : la reprise collective d'une laiterie historique, faisant face à des difficultés économiques et de régularité de la qualité (...) un projet porté par la SCIC La Fabrique des Territoires Innovants (FTI), entreprise de conseil et recherche au sein de laquelle l'auteure a réalisé sa thèse *via* le dispositif de Convention Industrielle de Formation par la Recherche (CIFRE) ». Dans les faits, le travail de terrain s'est développé en Alsace, dans la périphérie nantaise et dans le pays de Rennes. En Alsace, le SYAM étudié concerne des agriculteurs en agriculture biologique (SCIC Solibio) avec d'autres acteurs et les liens reliant producteurs, transformateurs, grossistes et restauration collective dans le but d'approvisionner la restauration collective, les grandes et moyennes surfaces ainsi que des magasins spécialisés. Dans la périphérie nantaise, il s'agit d'un circuit de proximité carné (De la terre à l'assiette) mettant en œuvre un atelier de découpe et de transformation mutualisé ainsi qu'un circuit logistique de vente aux particuliers, aux professionnels et à la restauration collective. Le réseau du Pays de Rennes, le plus complexe et le plus large, est constitué de points de vente collectifs ; de groupements de restauration collective ; de systèmes de vente collective en paniers ; il bénéficie de diverses structures accompagnatrices : les structures associées au pôle InPACT : FRCIVAM Bretagne, FDCIVAM 35, Accueil Paysan etc. ; les structures de la profession agricole « classique » notamment la Chambre d'agriculture d'Ille-et-Vilaine ; les collectivités territoriales : Rennes Métropole et le Pays de Rennes ; des acteurs de la recherche (Université Rennes 1 et Rennes 2 et Agrocampus Ouest). Le travail de recherche s'est appuyé sur une description minutieuse des acteurs de ces trois SYAM, de leurs liens et de l'évolution dans le temps, aussi bien de ces liens que de la participation des acteurs eux-mêmes. Les résultats de ces observations constituent l'une des richesses de la thèse.

A travers l'étude de ces terrains, Julie LEQUIN annonce sa question de recherche : « au travers de quels processus le système commun de valeurs sur lequel s'adosse un SYAM, système hybride composé d'acteurs hétérogènes, peut-il, d'une part, émerger puis se consolider et, d'autre part, porter l'irréversibilisation du réseau des parties prenantes du système ? » Pour y répondre, elle mobilise les notions de communautés de valeurs, d'intérêts et de pratiques qui « permettent d'alimenter une approche opérationnelle », l'accompagnement d'un SYAM reposant sur la recherche d'un équilibre entre ces trois communautés sur lesquelles repose l'action collective.

Dans sa conclusion, grâce aux résultats de ses travaux de terrain, Julie LEQUIN avance quelques généralisations. En ce qui concerne l'émergence des SYAM, elle souligne « le rôle clé des personnes ayant accompagné les projets (...) et parfois le défaut d'accompagnement de la vie des collectifs à des stades de développement plus avancé » et affirme « que l'accompagnement doit être incarné par des individus extérieurs au projet (...); un système agroalimentaire territorialisé, porteur d'une ou plusieurs actions collectives, ne peut émerger que s'il y a une ressemblance entre les acteurs c'est-à-dire l'adhésion à un système commun de valeurs. » Par ailleurs, « L'analyse des familles de valeurs identifiées montre que les valeurs sont notamment mises à l'épreuve lors des phases d'élargissement du réseau. Ceci conduit à des reconfigurations du réseau, tantôt par la redéfinition du fait qu'il porte, tantôt par la recomposition de ces acteurs. »

Sur la dynamique des réseaux, Julie LEQUIN observe : « Le développement du réseau est marqué par des phases d'élargissement ou de contraction (...). Tantôt l'élargissement permet de densifier le réseau, tantôt cet élargissement induit une complexité qui peut le fragiliser. Tantôt la contraction permet de stabiliser le réseau. » Sur le fonctionnement des SYAM, l'auteure souligne « une articulation complexe entre les intérêts individuels des acteurs, l'intérêt collectif et l'intérêt général territorialisé (...). L'intérêt collectif et l'intérêt général territorialisé peuvent être mis en tension, notamment car le second peut être valorisé au détriment du premier, lorsque les acteurs institutionnels sont fortement impliqués dans le projet. » Il faut noter que les exemples de terrain démontrent, en effet, la présence active d'institutions dans la mise en œuvre des SYAM (Syndicats, CIVAM, Collectivités territoriales, etc.). Enfin, il est rappelé le rôle du personnel salarié d'accompagnement : « Les salariés et chargés de mission sont autant d'individus aux compétences essentielles qui jouent un rôle structurant dans les projets. Un manque d'animation du collectif peut jouer sur le maintien de la convergence. »

Sans négliger l'apport de la thèse de Julie LEQUIN à la formalisation d'instruments théoriques utiles à l'application du concept de SYAM, nous retiendrons l'intérêt que représente son analyse concrète de l'émergence et du fonctionnement des réseaux d'acteurs dans trois zones d'approvisionnement alimentaire à destination des urbains, particulièrement par l'agriculture biologique pour la restauration collective. Dans une période d'émergence de nouvelles modalités d'articulation entre producteurs agricoles, transformateurs, distributeurs et consommateurs, le travail de Julie LEQUIN doit être salué et d'être valorisé par la mise sur le site de l'Académie d'agriculture de France de ce document d'analyse.